

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)



PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel d'offres n°020/22/SONEB/DG/PRMP/DNCMP/DAAG

Objet du dossier d'appel d'offres :

ASSURANCE MALADIE DU PERSONNEL DE LA SONEB

Juin 2022

[Handwritten signatures and initials]

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'appel d'offres n° S_DAAG_52029 relatif à l'Assurance maladie du personnel de la SONEB

Mode de passation : Appel d'offres ouvert

L'an deux mille vingt-deux et le mardi vingt-huit juin à dix heures, dans la salle de réunion du troisième étage de la direction générale, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication dans le journal LA NATION n° 8007 du 7 juin 2022, le journal des marchés publics n° 211 du 6 juin 2022, et sur les sites des marchés publics et web de la SONEB. La date limite de remise des offres était initialement fixée au 27 juin 2022. A la suite de la prise d'un addendum, elle a été prorogée au 28 juin 2022.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la DNCMP suivant le procès-verbal N° 16-53/DNCMP/CEA-DC/2022 du 23 mai 2022.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n° 148/22/SONEB/DG/PRMP/SP-PRMP/SSP :

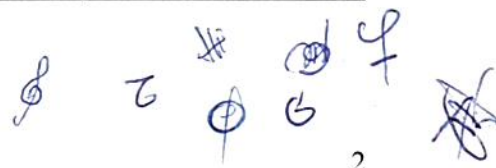
- Président : Modeste DOSSOU-YOVO, SP-PRMP

- Rapporteur : Aymare Germaine HINVI KOTTO, Représentante de la Direction des Affaires Administratives et Générales

- Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
Direction Financière	Bérénice WADAÏ	Comptable	Avec voix délibérative
Personne Responsable des Marchés Publics	Chamchiatt KOFFE	Assistant en passation des marchés	Avec voix délibérative
	Idayatou ZIME MAKO	Assistant en passation des marchés	Avec voix délibérative
Département des Affaires Juridiques, du Contentieux, de la Documentation et des Archives	Max-Aurel AHOUANHOUN	Juriste	Avec voix délibérative
Cellule de Contrôle des Marchés Publics	Jérôme Charles ALOFA	Contrôleur	Avec voix délibérative
FONAC	Paulette GANGBO	Personnes ressources	Avec voix délibérative

2



Aux date et heure limites de dépôt des offres, huit (8) candidats ont retiré le dossier et sept (7) soumissionnaires ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la COE a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	SANLAM Assurance Bénin	28/06/2022 8h 40 min	GBAGUIDI Thomas 66.86.51.70	Bénin	Néant
2	Atlantique Assurances	28/06/2022 9h 04 min	NASSARA Rodolphe, 95.79.26.16	Bénin	Néant
3	NSIA Assurances	28/06/2022 9h 11 min	CHOGNIKA Ulrich 95.42.33.09	Bénin	Néant
4	Africaine des Assurances	28/06/2022 9h 14 min	DANGBE William 67.67.02.41	Bénin	Néant
5	NOBILA Assurances	28/06/2022 9h 20 min	ATIGLI Fredis, 94.88.42.75	Bénin	Néant
6	SUNU Assurances	28/06/2022 9h 21 min	SOGLO Paul 99.69.69.69	Bénin	Néant
7	GAB	28/06/2022 9h 32 min	GOUTONDJI Pétronille	-	Hors délai

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres a ensuite procédé à la vérification de la conformité des plis ainsi qu'il suit :

- Plis parvenus hors délais : un (1)
- Nombre de plis ouverts : six (6).

Conformément aux dispositions de la clause 26.2 des Instructions aux candidats, la COE a écarté l'offre déposée hors délai.

La COE a procédé en outre à l'ouverture des plis et à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :



Tableau d'ouverture des plis

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires					
		SANLAM ASSURANCE BÉNIN	ATLANTIQUE ASSURANCES	NSIA ASSURANCES	AFRICAINES DES ASSURANCES	NOBILASSURANCES	SUNU ASSURANCES
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
2.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	01	01	01	01	01	01
4.	Présence de clé USB	F	F	F	F	F	F
5.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F	F	F	F	F
6.	Habilitation à signer, le cas échéant	F	F	F	F	F	F
7.	Accord de groupement	SO	SO	SO	SO	SO	SO
8.	Lettre de soumission	F	F	F	F	F	F
9.	Rabais	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
10.	Montant TTC de l'offre (FCFA)	167.810.000	181.426.500	158.800.000	178.663.200	163.642.626	203.556.400
11.	Montant HT de l'offre (FCFA)	167.810.000	181.426.500	158.800.000	178.663.200	163.642.626	203.556.400
12.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F	F	F
13.	Détail Quantitatif et Estimatif	F	F	F	F	F	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires					
		SANLAM ASSURANCE BÉNIN	ATLANTIQUE ASSURANCES	NSIA ASSURANCES	AFRICAINES DES ASSURANCES	NOBILITAS ASSURANCES	SUNU ASSURANCES
14.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F	F	F	F
15.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F	F	F	F
16.	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	F	F
17.	Etats financiers (2019, 2020 et 2021)	F	F	F*	F*	F	F
18.	Assurance de risques professionnels Responsabilité civile professionnelle de montant minimum : 180.000.000 F CFA	SO	SO	SO	SO	SO	SO
19.	Certificat de solvabilité exercice 2021 délivré par la Direction des Assurances du Ministère de l'Economie et des Finances attestant que la compagnie d'assurance est solvable	F	F	F	F	F	F
20.	Agrément de l'Etat en cours de validité dans le domaine des assurances maladie	F	F	F	F	F	F
21.	Programme d'activités chiffré	F	F	F	F	F	F
22.	Méthodes d'exécution (description du fonctionnement de l'assurance maladie)	F	F	F	F	F	F
23.	Personnel d'encadrement (entreprises naissantes et celles n'ayant pas encore trois ans d'existence) - preuves des expériences et qualifications						
24.	Echantillon de la carte de santé pour bénéficiaire des services	F	F	F	F	F	F

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires					
		SANLAM ASSURANCE BÉNIN	ATLANTIQUE ASSURANCES	NSIA ASSURANCES	AFRICAINES ASSURANCES	NOBILASSURANCES	SUNU ASSURANCES
25.	Barème de prise en charge des frais médicaux à la suite de maladie ou d'accident et de maternité daté, signé et cacheté conforme à celui joint dans les conventions spéciales conformément à l'Arrêté d'application du décret 2020-286 du 27 mai 2020 portant cadre de souscription des polices d'assurance maladie au profit des structures de l'Etat ;	F	F	F	F	F	F
26.	Acte d'engagement indiquant le délai de remboursement des factures de soins aux bénéficiaires	F	F	F	F	F	F
27.	Acte d'engagement de la compagnie d'assurance autorisant l'infirmier de la SONEB à faire des prescriptions médicales signées et datées. Cette autorisation doit préciser les conditions de sa mise en œuvre	F	F	F	F	F	F
28.	Acte d'engagement à rendre disponibles les feuilles de soin sur supports magnétiques	F	F	F	F	F	NF
29.	La liste des prestataires agréés	F	F	F	F	F	F
30.	Engagement à assurer le bon fonctionnement du réseau des prestataires	F	F	F	F	F	NF
31.	Preuves de disposer d'un réseau de prestataires agréés dans toutes les grandes communes du Bénin	F	F	F	F	F	F
32.	Engagement à effectuer deux tournées au cours de l'année	F	F	F	F	F	NF
33.	Formulaire FIN 2.1, Situation financière	F	F	F	F	F	F

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires						
		SANLAM ASSURANCE BÉNIN	ATLANTIQUE ASSURANCES	NSIA ASSURANCES	AFRICAINES ASSURANCES	NOBILASSURANCES	SUNU ASSURANCES	
34.	Formulaire EXP	F	F	F	F	F	F	F
35.	L'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)	F	F	F	F	F	F	F
36.	La liste des deux (2) prestations similaires déjà exécutées pour les anciennes entreprises, suivies des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats	F	F	F	F	F	F	F
37.	Les preuves des expériences et de qualifications du personnel pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (3) années d'existence	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO
38.	Preuves de propriété ou de promesse de location du logiciel de gestion et du véhicule	F	F	F	F	F	F	F
39.	L'original ou la photocopie légalisée de l'attestation de non-faillite	F	F	F	F	F	F	F
40.	Une attestation des impôts en original, en cours de validité à la date de signature du marché	F	F	F	F	F	F	F
41.	Une attestation de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU)	F	F	F	F	F	F	F
42.	Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en original	F	F	F	F	F	F	F
43.	L'original ou la photocopie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	F	F	F	F	F	F	F
44.	Attestation de non-exclusion de la commande publique délivrée par l'ARMP	F	F	F	F	F	F	F

Observations :

- des soumissionnaires : Néant.

- des membres de la COE : La vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- Le soumissionnaire NSIA Assurances n'a pas fourni ses états financiers 2021.
- Le soumissionnaire Africaine des Assurances n'a pas fourni ses états financiers 2021.
- Le soumissionnaire SUNU ASSURANCES n'a pas fournis l'engagement à assurer le bon fonctionnement du réseau des prestataires, l'engagement à rendre disponible les feuilles de soins ni l'engagement à effectuer deux tournées au cours de l'année.

- des membres de l'organe de contrôle : Néant.

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 14 heures 35 minutes.

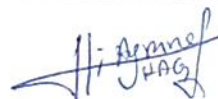
Fait à Cotonou, le 28 juin 2022

Le Président



Modeste DOSSOU-YOVO

Le Rapporteur



Aymare Germaine HINVI KOTTO

Les membres



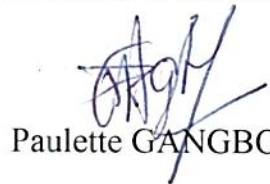
Bérénice WADAÏ



Chamchiatt KOFFE



Max-Aurélien
AHOUANHOUN



Paulette GANGBO



Idayatou ZIME MAKO

L'organe de contrôle



Jérôme Charles ALOFA

